Fribourg, Suisse. — 38me année. — N° 119. Le numéro Cinq centimes. Vendredi 22 mai 1908

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. . Fr.	1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger »	2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Le voyage auquel se dispose Edouard VII d'Angleterre pour aller voir le tsar de Russie prend une importance extraordinaire.

Au contraire de ce qui se pratiquait jusqu'ici, on n'annonce pas que cette visite sera un simple acte de politesse. La durée et le caractère de la visite ne permettraient pas cette interprétation. Les deux souverains passeront trois jours ensemble dans une croisière sur la Baltique, à bord du yacht impérial russe, le *Standart*, accompagné de deux cuirassés anglais. Ce ne sera donc pas un beau programme de cérémonies officielles, mais un tête-à-tête.

Edouard VII remplira admirablement son rôle d'enjôleur de chefs d'Etat. On sait qu'il exerce une grande séduction sur tous ceux qui l'approchent. Il est moins impressionnant que Guillaume II, mais sa bonhomie et son caractère constant accomplissent plus de conversions que les vives démonstrations de Guillaume II, d'une nature plus mobile et d'une amitié moins sûre.

Le pouvoir suggestionnant d'Edouard VII trouvera un merveilleux sujet dans Nicolas II, cet homme hésitant et apeuré, que les défaites russes et la triste situation intérieure de l'empire engagent à chercher partout de puissants protecteurs.

La politique russe a déjà esquissé avec l'Angleterre un rapprochement dont s'inquiète l'Allemagne. Les deux puissances ont, par un accord précis, éteint leurs rivalités en Asie. Edouard VII veut davantage. Il espère bien cimenter une solidarité des puissances européennes : l'Angleterre, la France, la Russie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal dans les questions de politique mondiale.

Il n'y a que deux puissances oubliées à dessein dans ce concert : l'Allemagne et l'Autriche. Si grands que soient les efforts de Guillaume II pour devenir l'arbitre de la paix et de la guerre, il n'arrive pas à sortir l'Allemagne de son « splendide isolement ». Malgré la Triplice, l'Italie lui échappera dans les grandes occasions ; il ne lui reste que la fidèle Autriche.

* * *

L'outrecuidance des étudiants libéraux des universités autrichiennes vient de recevoir deux bonnes leçons.

A Vienne, le Recteur de l'Université technique, qui avait laissé expulser des cours les étudiants catholiques, dans des conditions ignominieuses, s'est ressaisi. Il a cité dans son cabinet une délégation des étudiants et a flétri, devant elle, cet attentat à la liberté académique et personnelle, déclarant que, à la première tentative de récidive, il recourra contre les meneurs aux mesures extrêmes, quelque préjudice qu'il puisse en résulter pour eux.

Les coupables ont exprimé des regrets et promis de respecter désormais l'ordre et les personnes. Mais le surlendemain, ils ont recommencé de plus belle leurs actes de violence.

A Innsbruck, ce sont les étudiants catholiques qui ont donné la leçon à leurs adversaires.

Voyant que, à Graz et à Vienne, les étudiants libéraux abusent de leur prépondérance numérique pour terroriser les membres des corporations catholiques et faire la loi dans l'Université, les étudiants catholiques d'Innsbruck, qui, à l'inverse de ce qui existe dans les autres villes universitaires, forment la majorité de la population académique, ont décidé d'appliquer la loi du talion.

Comme quelques jours auparavant, les libéraux avaient obtenu du rectorat et du Sénat académique, qui leur sont favorables, la suspension solennelle des cours, à titre de démonstration en l'honneur du célèbre professeur Wahrmund, les catholiques ont organisé une démarche en grand apparat auprès du Recteur pour protester contre son attitude partiale et demander que les cours fussent suspendus, à titre d'égal traitement, sur le vœu de la majorité des étudiants. Le Recteur ayant accueilli cette démarche avec autant de hauteur qu'il avait montré de complaisance vis-à-vis des libéraux, les étudiants catholiques ont pris sur eux de faire cesser les cours dans tous les auditoires. Ils ont montré par là qu'ils n'entendent plus subir la loi de leurs adversaires, et être traités en ilotes dans les Universités qu'entretient le peuple catholique autrichien.

* * *

Une bataille électorale est imminente à Milan, pour la réélection de 30 conseillers communaux. Les dernières élections ont donné la victoire à l'alliance des catholiques et des modérés, pour le plus grand bien de la ville de Milan. Les partis anticléricaux vont tenter un suprême effort contre l'administration actuelle, qu'ils attaqueront sur le terrain économique. Ils espèrent se refaire une popularité en prenant parti contre la cherté des vivres et des logements.

Ces élections auront un grand retentissement, car la ville de Milan, la capitale morale de l'Italie, exerce une influence prépondérante sur le pays tout entier et surtout sur le Nord, qui traîne le Centre et le Midi à sa remorque.

La question des minorités libérales

Les *Basler Nachrichten*, organe libéral, publient sous le titre : *Freiburger Tagesfragen*, une correspondance où l'on traite la question de la protection des minorités radicales des cantons conservateurs, par la voie de la constitution fédérale.

Nous traduisons :

La décision prise par le dernier congrès du parti radical-démocratique suisse de mettre à l'étude la question de savoir si les cantons ne devraient pas être tenus à octroyer au peuple, sur le terrain cantonal, les mêmes droits politiques dont les citoyens suisses jouissent sur le terrain fédéral, n'a pas soulevé d'aussi grosses vagues que nous nous y attendions... Votre correspondant est d'ailleurs obligé de convenir qu'il n'est pas si simple de prendre attitude à l'égard de la question posée, et que, en ce qui le concerne, il a grand'peine à se prononcer par un oui ou par un non.

Au point de vue du droit constitutionnel, on se trouve en présence d'une nouveauté dont la portée ne peut être calculée à *l'heure actuelle.*

Jusqu'ici, l'action limitative exercée par la constitution fédérale sur la souveraineté cantonale s'est fait sentir dans un sens négatif. La Confédération indique aux cantons ce qu'ils n'ont pas le droit de faire, ce qui n'est pas dans leur compétence.

On se dispose à quitter ce terrain. Il s'agit maintenant de prendre à l'égard des cantons une attitude impérative, de leur assigner une tâche positive : celle de développer leurs institutions politiques dans un sens donné.

Est-ce compatible avec l'essence de notre démocratie ? Cela nous paraît plus que douteux.

Nous ne concevons pas, en effet, où l'on prendrait le droit d'imposer au peuple d'un canton un droit politique que conque, que le peuple de ce canton ne demande pas, bien plus, qui irait à l'encontre de la manière de voir de la grande majorité de ses citoyens.

Il ne s'agit, il est vrai, pour le moment, que de contraindre le canton de Fribourg à instituer le referendum. Mais la réalisation de ce postulat n'épuise pas le contenu du nouvel article constitutionnel. Des courants politiques imprévus peuvent faire inscrire dans la constitution fédérale des droits populaires dont peut-être on aura rien moins que sujet de se féliciter. Est-ce qu'on prétend obliger les cantons à s'administrer délibérément ce qu'on aura avalé par surprise ?

Il serait bon de s'entendre, au surplus, puisqu'on parle encore, dans les milieux radicaux, de la souveraineté cantonale, sur le minimum de droits que suppose cette notion de souveraineté.

Le correspondant des *Basler Nachrichten* note ensuite que le projet agité à Zurich rencontre un accueil peu chaleureux dans la Suisse romande. Il signale l'article de M. Secretan, en soulignant la signification de cette manifestation, venant d'un chef de la minorité libérale du canton de Vaud « qui, au point de vue du développement ou plutôt du non développement des droits populaires, présente une grande analogie avec Fribourg ».

On aurait tort de croire que ces réflexions caractéristiques viennent de quelqu'un qui se désintéresse des revendications de la minorité radicale fribourgeoise. La fin de l'article des *Basler Nachrichten* montre que l'auteur professe, au contraire, une vive sympathie pour la cause de l'opposition. Cette sympathie lui fait même commettre diverses erreurs de fait et d'appréciation sur la politique et les affaires fribourgeoises. Nous ne voulons pas nous y arrêter aujourd'hui, afin de laisser tout son intérêt à la partie essentielle de l'article que nous venons de citer.

LA DÉCISION DU PAPE

contre les mutualités ecclésiastiques approuvées

(De notre correspondant de Rome.)

Rome, 20 mai.

Le Pape vient de faire connaître sa décision sur la question des mutualités ecclésiastiques françaises.

Il ne permet pas au clergé de constituer les mutualités approuvées auxquelles la loi du 13 avril 1908 dévoluait les fonds des caisses de retraites ecclésiastiques et les biens des fondations de messes.

On sait ce qui avait inspiré à M. Briand et à ses collaborateurs la trouvaille de cette attribution.

Le refus opposé par le Pape au système des associations cultuelles avait apporté aux communes et départements le cadeau fort embarrassant de biens grevés de destinations sacrées.

Des procès ont surgi ; des communes ont refusé de s'enrichir des dépouilles des morts ou des vieux prêtres invalides.

La situation était devenue intenable.

M. Briand se crut sauvé le jour où l'abbé Lemire lança l'idée des mutualités ecclésiastiques.

A ces mutualités, si elles se soumettaient à certaines conditions, on donnerait les fonds des caisses de retraites, on donnerait les biens des fondations de messes.

Et, sans doute, continuant dans cette voie, on donnerait plus tard à ces mutualités tout l'argent dont la confiscation sacrilège ne laisse pas que d'embarrasser les spoliateurs.

C'était un beau château de cartes. Il s'est effondré au souffle de Pie X.

M. Briand doit chercher un autre système, si, de lassitude, il ne fait enfin comprendre à ses compagnons de labeur que ce travail de Sisyphe sera toujours à recommencer tant qu'on n'en viendra pas à une décision de simple et pur bon sens : il s'agit de biens ecclésiastiques, il s'agit de questions de discipline ecclésiastique : pourquoi s'acharner à vouloir les régler sans aucune entente avec la seule autorité légitime de qui dépendent ces questions de discipline et de biens ecclésiastiques : le Pape ?

Libre aux anticléricaux de ne pas reconnaître cette autorité et cette dépendance en droit.

En fait, elle les domine. Nouveaux Sisyphes, ils amènent péniblement leur rocher jusqu'au haut de la cime ; ils espèrent pouvoir enfin, cette fois, l'y asseoir. Le Pape dit un mot : tout s'écroule, tout est à recommencer.

Hâtons-nous de le dire, s'il en est besoin : ce n'est pas pour se donner le plaisir d'une satisfaction mesquine que le Pape prend de telles décisions.

Elles lui sont imposées par la conscience de son devoir suprême.

Et il n'est pas difficile de le comprendre.

S'il est un devoir qui incombe au Chef de l'Eglise catholique, c'est de maintenir le caractère essentiel, constitutif de cette Eglise.

Or, ce qui distingue de toutes les autres l'Eglise catholique, c'est qu'elle repose sur la hiérarchie. L'un de ses dogmes, c'est que le Christ son fondateur n'a point constitué son Eglise comme une démocratie, en donnant à tous ses membres la même somme de droits et de pouvoirs. Dans la foule qui l'entourait, le Christ a choisi une élite de 72 disciples, d'où il a tiré une élite de 12 apôtres auxquels il a préposé un Chef. Pierre, les apôtres, les disciples, le Pape, les évêques : c'est toujours la même structure hiérarchique, qui est une des beautés de l'Eglise catholique ; elle fait sa force, elle est un de ses principes constitutifs.

Chaque fois que ce principe a été mis en question, théoriquement ou pratiquement, les Papes se sont dressés pour prononcer le *Non possumus*, dont la faiblesse, même désarmée, fut toujours toute puissante.

Dans la loi de séparation, telle que l'a forgée le gouvernement français après avoir brutalement déchiré le contrat bilatéral du Concordat, Pie X a vu le danger du presbytérianisme, du laïcisme. La paroisse, le diocèse, l'Eglise catholique, tiennent leur vie du curé, de l'évêque, du Pape. La loi française ne connaît plus ni Pape, ni évêque, ni curé légitimement envoyé ; la catholicité de l'Eglise, qui repose sur le Pape, est ignorée ; le diocèse et la paroisse sont remplacés par des associations dont les membres jouissent de droits égaux.

Ce n'est plus le catholicisme. Et l'on comprend que le Pape ait refusé de prêter le moindre concours à l'installation de cette caricature d'Eglise catholique dans un pays surtout comme la France, où les autres nations vont souvent chercher des exemples, pour le bien comme pour le mal.

Dans les mutualités ecclésiastiques, spécialement avec le régime exceptionnel que la loi du 13 avril 1908 leur imposait comme condition de ses prétendues « faveurs », Pie X a vu de nouveau la même tentative, le même danger d'accréditer en France, avec le consentement de l'Eglise elle-même, une contrefaçon de catholicisme, où le Christ ne reconnaît plus son œuvre.

Et il a répété : Nous ne pouvons pas.

Pas plus que ses prédécesseurs en mille circonstances semblables, le Pape n'avait à se préoccuper des conséquences matérielles de ce jugement de sa conscience.

Mais on a dit et répété que le refus des mutualités approuvées serait une nouvelle ruine pour le clergé de France.

Cette affirmation n'est pas exacte. *L'examen des textes légaux démontre* que la constitution de mutualités approuvées n'était un profit ni aussi considérable ni aussi certain, et que leur absence n'entraînera une catastrophe financière ni aussi générale ni aussi irréparable.

Il est curieux que, à ce point de vue, Rome a montré une connaissance des textes des lois françaises plus approfondie que beaucoup de Français, ecclésiastiques ou laïques, qui sont intervenus dans la question.

C'est une discussion juridique des plus intéressantes et qu'il serait trop long d'exposer en ce moment.

Du reste, les faits vont se précipiter. La responsabilité des événements retombera tout entière sur ceux qui contraignent le Pape à s'opposer à des manœuvres destructives de l'Eglise.

G. V.

LE JUBILÉ DE FRANÇOIS-JOSEPH

Hier matin, jeudi, la jeunesse des écoles de Vienne est allée rendre hommage à l'empereur François-Joseph à l'occasion de son jubilé. 82,000 écoliers remplissaient le parterre qui s'étend devant le château de Schönbrunn. Sur la terrasse avaient pris place l'empereur et les personnages de la cour, les membres du corps diplomatique, les dignitaires de l'Etat et un nombreux public d'invités.

Après un festspiel patriotique, une actrice (il eût mieux valu un enfant) a adressé à l'empereur les hommages de la jeunesse autrichienne et ceux des écoliers de Vienne, puis tous les enfants ont chanté. L'empereur était profondément ému. Il a remercié à plusieurs reprises.

La rentrée des Chambres françaises

Paris, 20 mai.

Chacun a son optique personnelle, sa vision des personnes et des choses. La nôtre n'est pas celle de M. Sembat. M. Clémenceau ne nous a point paru, hier, comme à lui, se donner des airs d'indulgence et de débonnaireté, jouer au grand-papa gâteau ». Il avait sa mine ordinaire, assurée et autoritaire, avec, peut-être, une nuance de satisfaction ironique, lorsque, dans le couloirs, il croisait un unifié. « Papa gâteau », pour qui le serait-il ? Pour sa majorité ? Il a coutume de la mener en colonel, non en grand-père. Satisfait des élections municipales, il affectait de l'être, et les échecs socialistes lui en donnaient le droit. Mais il n'est pas de ceux dont la joie se tourne en douceur.

Il pouvait contempler un horizon serein. Qui donc avait parlé d'interpellation sur la politique générale du cabinet ? Un débat pour rire fut soulevé par M. Gauthier de Clagny, qui s'est permis le plaisir de taquiner M. Briand. Il l'a interrogé sur le soi-disant abus que la Fédération socialiste de la Loire fit de sa signature, au bas d'un manifeste électoral. Comme l'a remarqué le député nationaliste, ce manifeste n'était pas quelconque, puisqu'il promettait la « socialisation des moyens d'échange et la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste ». Et non seulement le nom du garde des sceaux y figurait, avec ceux de MM. Charpentier et Ledin, représentants de la Loire, mais l'officieuse *Action* attribuait à M. Briand la rédaction de cette prose annonciatrice du renouveau social. Un démenti, peut-être amené par l'immédiate demande d'interpellation de M. Gauthier de Clagny, parut dans le *Temps*.

Une note autorisée déclarait que le ministre n'avait ni signé ni connu le document en question. Malgré ce désaveu formel, le député de Seine-et-Oise a estimé que des explications à la tribune pourraient être utiles, et, a-t-il ajouté avec malice, « j'ai pensé nécessaire de fournir au ministre, ainsi mis en cause, le moyen de protester contre le système qui consisterait à apposer, sans leur consentement, le nom des membres du gouvernement au bas d'un appel quelconque ».

M. Briand l'eût, sans doute, volontiers dispensé de ce bon office. Le garde des sceaux a répondu cependant avec aisance. Le manifeste, si nous l'en croyons, ne lui a été connu qu'au retour d'un voyage. Sans tarder, il a fait savoir que son nom y figurait indûment. Ce n'est pas qu'il ait entendu accuser de mauvaise foi ceux qui y avaient mis sa signature. Socialiste, il n'a point répudié cette qualité quand il accepta un portefeuille dans le cabinet Clémenceau : « En entrant dans le ministère, j'y suis entré tout entier. » Et il a fait, en passant, l'éloge de cette équipe gouvernementale qui « comprend des républicains de l'alliance démocratique, des radicaux, des radicaux-socialistes, des socialistes indépendants », bref, qui s'est constituée « à l'image de la majorité ». Donc, M. Briand a maintenu son démenti, mais en ménageant ses amis de la Loire, dont la bonne foi ne saurait être mise en question, et en les rassurant sur la constance de ses convictions anciennes. Là-dessus, du consentement de M. Gauthier de Clagny, tout s'est terminé par l'ordre du jour pur et simple.

Le reste de la séance, très courte d'ailleurs, a été rempli par un discours de M. Pelletan dont l'exorde n'a pas été sans marquer un peu de mauvaise humeur : « Je ne sais si la Chambre se rappelle *qu'il y a deux mois*, elle a bien voulu remettre *au lendemain* la suite de la démonstration que je lui présentai au sujet de l'impôt sur la rente... » Une interruption de deux mois, c'est long pour un orateur. Après cette rentrée en matière, M. Pelletan s'est attaché à prouver que l'impôt sur la rente ne violerait aucune promesse de l'Etat. L'Etat, en effet, s'est interdit de mettre sur la rente des droits spéciaux, mais il ne s'est point engagé à exempter le rentier des impôts généraux. Telle est la thèse de M. Pelletan, qui, se couvrant d'autorités réactionnaires et « bourgeoises », a invoqué M. Leroy-Beaulieu, M. Germain, ancien directeur du Crédit Lyonnais, Casimir Périer, ministre de Louis-Philippe...

Le ministre des finances avait demandé que l'impôt sur le revenu vînt en tête de l'ordre du jour. On le lui avait accordé, aux applaudissements joyeux de l'extrême-gauche, y compris le mécontent M. Jaurès, qui, pour la circonstance, a bien voulu se dérider.

M. Caillaux avait toutefois annoncé, en même temps, que sa présence allait, durant quelque temps, être indispensable au Luxembourg, pour y soutenir le rachat de l'Ouest.

Le Sénat va, en effet, aborder cette question, sur laquelle même le gouvernement s'engagera à fond. Ce qui donne aux socialistes l'espoir de le voir tomber. Car les dispositions de la haute assemblée sont douteuses. Et ne vient-elle pas, malgré l'insistance de M. Barthou, d'ajourner à mardi le débat, que le ministre voulait voir commencer demain ?

Nous publierons demain un article du R. P. de Munnynck, professeur de philosophie à l'Université : La nature de la vie, *à propos du livre que M. Romeo Manzoni, le politicien, philosophe et littérateur tessinois bien connu, vient de faire paraître sous le titre :* Philosophie positive.

Catastrophe de chemin de fer

EN BELGIQUE

La première nouvelle

Le train partant d'Anvers à 8 h. 42 du matin pour Bruxelles a pris en écharpe, hier matin, jeudi, à Contich-Caserne, un train de voyageurs venant de Turnhout. On compte quinze morts et trente blessés, assez grièvement atteints.

Quatre voitures d'ambulance sont parties d'Anvers pour Contich-Caserne.

La station de Contich, située à 11 km. d'Anvers et à 34 km. de Bruxelles, est le point de jonction des lignes Bruxelles-Anvers et Turnhout-Anvers.

C'est un faux aiguillage

Contich, 21.

Le train qui part d'Anvers à destination de Bruxelles arrive en gare de Contich à 9 h. 06.

Jeudi matin, à l'heure précise où il entrait en gare et à la suite d'un faux aiguillage, il alla se jeter sur le train à destination de Turnhout. La locomotive du train Anvers-Bruxelles prit en écharpe le fourgon à bagages et les dernières voitures du train de Turnhout, qui étaient remplies de voyageurs. Les secours ont été organisés immédiatement.

Comme une première dépêche l'a déjà annoncé, on avait retiré des débris jusqu'à 11 h. du matin, quinze morts et trente blessés, dont plusieurs mortellement atteints. *La gare est transformée* en ambulance. Sur les banquettes de la salle d'attente, on aligne les cadavres au fur et à mesure qu'ils sont dégagés. Le personnel de la gare fait montre d'un dévouement admirable dans les secours et les soins aux blessés, de même que les officiers et les soldats casernés à Contich-Caserne. L'hôpital d'Anvers vient d'expédier d'urgence des voitures sur le lieu de la catastrophe avec des équipes d'infirmiers.

Le parquet d'Anvers est venu pour faire une enquête.

Cette catastrophe est l'une des plus épouvantables que l'on ait enregistrées depuis de longues années sur les chemins de fer de Belgique.

Nouveaux détails : trente-huit morts

Bruxelles, 21 *mai.*

Les nouvelles de la catastrophe ont produit une vive consternation à Bruxelles et à Anvers, où elles ont été apportées par plusieurs blessés qui avaient continué leur voyage. La collision s'est produite dans les circonstances suivantes : A 8 h. 58 du matin, le spécial pour Bruxelles quitte la station de Contich. Les aiguilleurs firent manœuvrer les aiguilles pour diriger l'express sur la ligne qui lui était assignée. Les leviers fonctionnèrent, mais le rail-aiguille n'obéit pas.

Les aiguilleurs, s'en apercevant, coururent au devant de l'express et agitèrent des drapeaux pour le faire stopper. Mais il était trop tard et la rencontre se produisit. Le fourgon et les deux voitures arrière du train de Turnhout furent réduites en miettes. La plupart des blessés étaient atteints à la tête et aux jambes.

Outre de nombreux militaires, le train contenait un certain nombre de pèlerins qui se rendaient à Lipz.

Les soldats de la caserne qui se trouve près de la gare dégagèrent cinq militaires. Avec leurs fusils, ils improvisèrent des brancards sur lesquels ils transportèrent les corps de leurs camarades.

La plupart des cadavres sont affreusement mutilés. Trois des soldats ont la tête en bouillie. Un ouvrier a la poitrine transpercée par une pièce de bois. Une des voitures a dû être ouverte à coups de hache. Une quarantaine de blessés ont été transportés dans les hôpitaux de Bruxelles. On ne signale jusqu'à présent, parmi les blessés, qu'un étranger. Ce serait un Allemand.

On signale à la dernière heure, à Contich, trente-huit morts et soixante-dix-sept blessés; trois blessés sont morts à l'hôpital d'Anvers.

On annonce que le parquet a fait arrêter un des aiguilleurs de Contich.

Les mutins du Midi

Le paquebot *Djurjura*, venant de Sfax (Tunisie), ayant à bord les soldats français du 17e de ligne, qui avaient été envoyés à Gafsa à la suite de la mutinerie d'Agde, lors des dernières manifestations viticoles, est arrivé à Marseille, mercredi matin, à 5 heures.

Sitôt les opérations d'accostage terminées, le gouverneur de la place est monté à bord du *Djurjura* et a donné ses instructions pour le débarquement des 10 officiers et 451 sous-officiers et soldats du 17e de ligne et pour leur embarquement dans un train spécial qui se trouve au môle. Les soldats du 17e, tous appuyés sur le bastingage du paquebot, manifestent leur joie de rentrer en France.

Peu à peu les curieux deviennent de plus en plus nombreux, et c'est à qui fera passer des provisions aux soldats.

On échange des poignées de main, on s'embrasse.

A sept heures, l'ordre de débarquement est donné et, par section, tous les soldats viennent se ranger dans le plus grand ordre dans le hangar; puis, fusil sur l'épaule, ils défilent et viennent se poster sur deux lignes devant le train spécial qui doit les emmener à Gap (Hautes-Alpes).

A 7 h. 45, au moment où le train s'ébranle, les soldats agitent leurs képis; quelques cris de: « Vive la France! » se font entendre pendant que, de la foule massée sur le quai, partent des applaudissements et quelques cris de: « Vive le 17me! » On n'a eu à signaler aucun incident.

Mais les soldats sont très mécontents qu'on les envoie à Gap, au lieu de les renvoyer à la caserne d'Agde.

Contre la littérature immorale

Le premier congrès international contre la pornographie s'est ouvert hier matin jeudi, à Paris, sous la présidence du sénateur Bérenger. La plupart des nations européennes y sont représentées.

M. Jérôme Périnet, président du bureau international d'informations, qui a son siège à Genève, et vice-président du congrès, a présenté un rapport sur la pornographie en Suisse et les efforts de la législation suisse pour la combattre.

Ce rapport, ainsi que ceux qui ont été présentés par les différents délégués, a été adopté.

Deux courants se sont dessinés dans l'assemblée : l'un, qui avait à sa tête M. Pouresy, le protagoniste connu, soutenait qu'il fallait commencer par l'action nationale et locale, les mesures internationales ne devant venir que beaucoup plus tard. Au contraire, les délégués de Belgique et de Hollande, auxquels se joignit M. de Meuron, de Genève, et d'autres ont proclamé que rien ne pouvait pousser plus les divers gouvernements à une action énergique que la convocation d'une conférence internationale. M. de Lamarzelle, sénateur, et M. Lombard, de Genève, ont pris encore part au débat.

Il semble que ce soit la deuxième thèse — qui fait la juste part aux deux opinions nationale et internationale — qui doive grouper la majorité des congressistes.

Ce soir, vendredi, clôture du congrès.

Nouvelles diverses

Le vice-président du Sénat finlandais, M. Michelin, le chef du Département des cultes Dr O. Donner, et le chef du Département de la comptabilité, M. Ignatius, ont donné leur démission.

— L'ambassade de France à Constantinople n'a pas encore été avisée par écrit de l'iradé relatif au règlement de l'affaire des mines d'Héraclée.

— On mande de Constantinople au bureau de correspondance viennois que la Porte enverra deux canonnières à Tripoli pour y assurer la police maritime.

— Grâce à un rigoureux service d'ordre, le cours de M. Andler, professeur à Paris, l'organisateur du voyage des étudiants français à Berlin, a eu lieu hier après midi, jeudi, sans aucun incident.

Echos de partout

LE RETOUR DE LA COMÈTE HALLEY

L'année 1909 nous réserve un événement astronomique d'un intérêt considérable, le retour de la comète de Halley, dont la période est de 76,08 années et qui, d'après les calculs, passera au périhélie en mai 1910, si toutefois, dans sa longue course, elle n'a pas rencontré quelque compagnon qui l'ait détournée de sa route.

Newton démontra que les comètes étaient soumises aux lois de la gravitation, et Halley, ayant tracé les routes de plusieurs comètes, reconnut que trois semblaient avoir une orbite commune, et qu'en somme il ne s'agissait pas de trois astres différents, mais de la réapparition périodique du même objet céleste.

La périodicité de certaines comètes était établie pour la première fois.

Halley signala et observa la comète qui porte son nom en 1682, et ses calculs lui permirent de prédire son retour après soixante-seize ans.

LE FOUET POUR LES MALFAITEURS

On sait ce que vient de faire un tribunal anglais. Les « Apaches » sévissaient particulièrement à Cardiff. Les rues commençaient à être dangereuses. Les habitants n'avaient plus de sécurité. C'était à se croire à Paris.

Que firent les juges ? Une chose toute simple. Réveillant une vieille loi endormie, mais seulement endormie, comme presque toutes les plus antiques lois anglaises, que le sens pratique des insulaires cesse d'appliquer sans les abolir — remisez, ne détruisez pas — ils retirèrent, de la poussière sous laquelle elle prenait patience, la peine du fouet, et se mirent à y condamner les Apaches arrêtés par les agents. L'effet en fut merveilleux. Instantanément, les rues redevenaient fréquentables, la sécurité renaissait, on n'était plus en France, et Cardiff se retrouvait Cardiff !

MOT DE LA FIN

Un lecteur d'un grand journal américain s'adressait récemment à la rédaction de ce journal pour une réclamation. On l'introduisit, au bout de quelques instants, auprès du rédacteur en chef.

— Monsieur, lui dit-il, j'apprends par votre respectable journal que je viens de mourir.

— Si c'est mon journal qui l'annonce, répondit le rédacteur avec une certaine hauteur, le fait est vrai.

— Mais je vous affirme que non, puisque me voilà devant vous bien en vie. Aussi j'attends de votre journal une rétractation.

— Impossible, monsieur, nous ne corrigeons jamais une ligne qui a paru dans notre journal.

— Cependant ?...

— Pour arranger les choses, conclut le rédacteur, et pour vous montrer que je n'y mets pas de mauvaise volonté, je vous ferai paraître demain dans la liste des naissances.

Confédération

Commission parlementaire. — La commission du Conseil des Etats pour l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral s'est réunie à Berne du 18 au 21 mai. Après avoir pris des renseignements détaillés auprès des différents départements, la commission est entrée en matière sur le rapport de gestion. Elle a entendu différents vœux et propositions et a renvoyé jusqu'à la session de l'Assemblée fédérale les décisions définitives sur les propositions de la commission du Conseil national et sur les postulats à formuler par la commission des Etats.

La commission se réunira de nouveau au commencement de la session de juin.

Les C. F. F. et la réclame. — La *Revue* dit des merveilles de la publicité que les C. F. F. font à l'étranger. La réputation des agences de Paris et de Londres n'est plus à faire. Celle de New-York, qui a ouvert ses bureaux en février, est appelée à un grand avenir. Enfin, l'agence de Berlin s'ouvrira le 1er juin.

Les C. F. F. ont publié, entre autres, un guide des stations d'hiver qui a été tiré à 75,000 exemplaires et dont l'édition devra être renouvelée à la fin de l'année. Cette publicité a été efficace. 10 à 15 mille Anglais sont venus l'hiver dernier en Suisse.

Aujourd'hui le bureau de statistique et de publicité des C. F. F., que dirige M. Sourbeck, prépare le lancement d'une publication nouvelle. Il ne s'agit plus, cette fois, de guides ni d'affiches, mais de cartes « Mono », au nombre de 49, réparties en sept séries, qui seront tirées à 20,000 exemplaires chacune, et distribuées gratuitement par les quatre agences des C. F. F.

C'est, dit la *Revue*, une ravissante collection de vues inédites de notre pays, tracées à la plume par des artistes, et auxquelles tous les cantons ont contribué; au verso, une brève notice renseigne le lecteur sur la localité qui a fourni le sujet du dessin et seule l'agence des C. F. F. rappelle discrètement le but de la publication.

Le canton de Vaud fournit trois sujets à cette collection : c'est la Tour-de-Peilz, le Châtelard, et Gérolles. Le Valais est représenté par une vue de Rarogne, l'église de Saint-Maurice et le château de Stockalper, à Brigue; Genève par la Madeleine et Saint-Pierre; Neuchâtel par le cloître de la Collégiale et le château de Vaumarcus; Fribourg par le château de Romont et les murs de Morat.

Cela sort complètement du déjà vu. « La Suisse, croquis d'artistes », tel est le titre de cette collection. Le million de cartes qui va être répandu dans le monde entier contribuera certes à faire connaître notre pays sous un aspect aussi original qu'attrayant.

L'inspecteur crétois. — Le *Landbote* de Winterthour dément que le Conseil fédéral ait renoncé à se charger de la nomination de l'inspecteur des finances crétoises. Le Conseil fédéral attend les renseignements des puissances garantes sur la situation qui sera faite à ce fonctionnaire.

Cantons

SAINT-GALL

Nouveaux impôts. — Le Grand Conseil saint-gallois a pris en considération une motion du Dr Scherrer tendant à augmenter les impôts sur la propriété foncière.

NEUCHATEL

Nécrologie. — On annonce le décès, à Paris, de M. James Ladame, ingénieur, ancien conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, de 1853 à 1856.

M. Ladame a pris une part active à la construction du chemin de fer du Jura industriel, devenu plus tard le Jura-Neuchâtelois. Il a de plus construit d'autres lignes à l'étranger, notamment en Espagne.

Affaires valaisannes

Sion, le 20 mai.

Voici quelques renseignements sur notre vie cantonale, extraits du rapport de gestion :

Questions médicales. — Le rapport de gestion du Département de l'Intérieur nous apprend que, dans le courant de l'année dernière, les médecins de la ville de Sion s'adressèrent au Conseil d'Etat avec prière de faire observer les dispositions de l'art. 26 de la loi sanitaire qui interdit aux pharmaciens de délivrer des médicaments sans l'ordonnance d'un médecin ou d'un vétérinaire diplômé, dispositions auxquelles les pharmaciens contrevenaient couramment. En outre, des personnes pratiquant illégalement l'art de guérir avaient, à certains jours de la semaine, des consultations dans certaines pharmacies.

Le Département de l'Intérieur a avisé les pharmaciens que si des faits semblables se reproduisaient, ils seraient sévèrement réprimés. Depuis lors, dit le rapport, plus de plainte.

Archéologie. — La direction du Musée national a fait pratiquer, en 1907, des fouilles sur le territoire de Conthey. A Premploz, il a été découvert un cimetière burgonde renfermant 34 tombes. Aux Repes d'Aven, il n'a été trouvé qu'une seule tombe gauloise, contenant une urne, une écuelle, une épée, la Tène II en fer, avec son fourreau, deux anneaux en bronze, etc. Ces objets ont été cédés au Musée cantonal.

Parmi les monuments historiques pour la conservation desquels la commission a dû prendre des mesures urgentes, il faut citer le château de la Soie, près Sion et celui de Saxo, à Naters.

Le musée archéologique de Valère a été enrichi d'une importante acquisition, due à la libéralité de M. Ch. de Rivaz, ancien président du Grand Conseil. Elle consiste en un riche habit de velours et un gilet de soie blanche brodé d'or ayant appartenu à M. le comte Charles-Emmanuel de Rivaz, grand bailli du Valais et bisaïeul du donateur. Ce costume est celui que portait le comte de Rivaz au baptême du roi de Rome, auquel il assistait en sa qualité de député du département du Simplon au Corps législatif français sous Napoléon Ier.

Ecoles. — En 1907, il existait en Valais 580 écoles, dont 195 de garçons, 184 de filles et 201 mixtes. Elles étaient fréquentées par 20,409 élèves. Le personnel enseignant de ces 580 écoles a touché un traitement total de 286,157 fr. 90, soit environ 500 fr. par instituteur.

Poursuites et faillites. — Les valeurs encaissées en 1907 par les différents offices de poursuites et faillites du canton s'élèvent à la somme de 1,035,081 fr., dépassant de 43,610 fr. le chiffre de l'année 1906. Il a été notifié dans le canton 21,530 commandements de payer, dont 4250 ont été frappés d'opposition. Il a été opéré 5559 saisies et procédé à 590 enchères et à 297 séquestres. Il a été conclu un seul concordat.

Il s'est produit 53 faillites et a été délivré 2017 actes de défaut de biens.

C'est dans le district de Martigny qu'il a été fait le plus grand nombre d'opérations de poursuites.

Guides de montagne. — 345 guides ont exercé leur profession dans le canton. Viège en fournit 188, Hérens 43, l'Entremont 32.

Les nouveaux tarifs présentés par le C. A. S. n'ont pas satisfait les guides; ceux-ci en ont demandé la revision au Conseil d'Etat. Une commission composée de membres de la section Monte-Rosa du C. A. S. a été chargée de l'examen des diverses réclamations.

Bureau des étrangers. — Ce bureau a délivré 13,546 permis de séjour, soit environ 2800 de plus qu'en 1906, et 338 permis d'établissement.

Militaire. — Les taxes militaires perçues par les receveurs de l'Etat se sont élevées à la somme de 70,164 fr. 95.

L'effectif de l'armée valaisanne est le suivant :

Elite, 4379 hommes; landwehr, 3310; landsturm, 9356. Total, 17,045 hommes.

Unités fédérales : élite, 807; landwehr, 555; total, 1362.

Soit, total général : 18,407 hommes.

Forces hydrauliques. — Au 31 décembre dernier, le droit d'exploiter les eaux du Rhône était concédé par l'Etat sur le territoire de 6 communes. En outre, 28 autres cours d'eau ont été concédés par 62 communes à 31 exploitants.

Echo d'Einsiedeln

Einsiedeln, 20 mai.

Nous revivons; la neige s'en est allée. A l'isolement dans lequel elle nous plongeait, a succédé subitement la vie exubérante. Le printemps a fait vite, car il avait à encadrer le paysage pour l'arrivée des pèlerins et combler avec la verdure des frênes les trous que l'hiver avait fait dans les bois. En un rien de temps, Einsiedeln a paré son nid. Depuis une quinzaine, les hôteliers astiquaient, nettoyaient, repeignaient. On avait vu s'ouvrir dès le commencement de mai les étalages des marchandes de chapelets, de livres et de cierges.

Les pèlerins commençaient à arriver par petits groupes. On remarquait que, chaque matin, les fidèles étaient plus nombreux devant la Sainte Chapelle ainsi qu'au mois de Marie, le soir, sous le grand lustre. Les prières devenaient plus fournies, les cantiques plus fréquents. Les Slovènes ont commencé, la Souabe a suivi : défilé de femmes et d'hommes aux traits rudes et osseux, qui s'en vont d'un pas lourd en récitant leur chapelet avec une foi qui donne des ailes, race rustique et ferme comme les chênes de la Forêt-Noire. Les cantons primitifs sont attendus; ils viendront, comme chaque année, donner de leur bannière l'accolade à celle du couvent. Le défilé se prolonge de jour en jour; d'autres figures, d'autres langues se succèdent avec d'autres costumes, mais ce sont toujours les mêmes *Ave Maria* qui roulent sous les voûtes et les mêmes cantiques qu'on entend le soir durant le *Salve*.

Les étudiants se sont aussi réveillés. On les a vus, l'autre matin, passer très crânement dans les rues, fanfare en tête.

Ils s'en allaient en grande promenade au Gothard; les classes inférieures se dirigeaient vers le Seelisberg. Que de lumière dans le ciel ! Que de coins enchanteurs visités dans cette journée ! Inutile d'insister sur le pittoresque de la ligne du Gothard. Je ne connais rien de plus saisissant que la route de Göschenen à Andermatt. La Reuss déchaîne dans les rochers son vacarme d'enfer, qu'elle semble redoubler au Pont du Diable pour rappeler la satanique origine que lui donne la légende. La route serpente, ruban sans cesse replié sur lui-même, le long des parois aux flancs de granit pailletés d'argent.

A Andermatt, on considère les forts, quoiqu'on ne voie pas grand'chose, et, à l'entrée du Trou d'Uri, la garde salue de hourras ce cortège de jeunes marchant d'un pas martial. Au retour, halte à Altorf. Le soleil descendait, ensanglantant les neiges de l'Urirotstock quand le bateau nous débarqua à Brunnen.

Le jour s'éteignit. Les petits élèves de Saint-Meinrad rentrèrent au couvent les yeux pleins de merveilleuses visions ensoleillées, plus enthousiastes et plus patriotes. On illumina en leur honneur.

Le lendemain, la section des Etudiants suisses *Corvina* tint son *commers* annuel. La gaieté y a ruisselé, comme la bière mousseuse dans les verres; car un pas décisif venait d'être franchi pour le développement de la section, grâce au nouveau *modus vivendi*, généreusement octroyé par la direction du Collège. La *Corvina* est cette fois une section dont l'existence est officiellement reconnue.

Outre le C. P. et les membres d'autres sections, des membres honoraires dévoués se firent une joie de rehausser de leur présence cette fête. Ce fut M. le député Frey qui nous adressa les dernières paroles.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Séquestrée dix-huit mois par un fou. — Une terrible histoire de jeune fille maltraitée par son père, fou, vient de se passer à Toronto (Canada).

Il paraît qu'un jardinier, nommé George White, qui vit dans une pauvre hutte, en dehors de la ville, et très isolée, devint sujet à des hallucinations, dont la principale était qu'il croyait qu'une famille imaginaire, nommée Clark, à laquelle il accordait des pouvoirs surnaturels, aurait juré de le tuer.

Enfin, White demeura convaincu que sa fille s'était liguée avec les Clark contre lui. Immédiatement commença pour la malheureuse jeune fille une vie de torture terrible, raffinée de cruelles brutalités, à cause de sa soi-disant complicité.

Dans une chambre sombre, s'ouvrant sur la cuisine de la hutte, White incarcéra sa fille, et pendant dix-huit mois, il n'ouvrit jamais les portes, de peur qu'elle ne se rendît acheter des provisions et qu'elle ne l'empoisonnât.

Pendant des jours entiers, il ne lui donnait rien à manger, et comme il n'y avait pas de lit dans la chambre, elle devait dormir sur quelques vieux habits, que son geôlier lunatique lui avait jetés. Il ne lui parlait presque jamais, sauf lorsqu'il lui donnait quelque tâche à faire.

White était persuadé que sa « propriété », autrement dit le bout de terrain qui entoure sa hutte, était encombrée de grosses pierres, et, parfois, il ordonnait à la jeune fille d'aller dans le jardin avec un lourd panier, afin de nettoyer le champ de ces pierres.

Parfois aussi, elle devait s'habiller de l'habit masculin sur lequel elle dormait, ses propres habits lui ayant été ravis, et la porte de sa chambre étant toujours fermée, elle devait entrer par la fenêtre.

La semaine dernière, White envoya une fois de plus sa fille remplir sa tâche, mais, trompant sa vigilance, elle s'enfuit et gagna la ville, où son aspect extraordinaire la fit arrêter.

La pauvre fille était dans un état d'épuisement lamentable, et l'on craint qu'elle ne perde la raison. Elle est actuellement à l'infirmerie de la prison, et son père, qui est toujours fou, a été envoyé dans un asile.

Mort de la rage. — Lundi un manufacturier de New-York atteint d'hydrophobie se rendait à l'institut Pasteur pour s'y faire soigner, mais on lui dit qu'il avait attendu trop longtemps et qu'il était condamné à mourir quelques jours après. Le malheureux rentra chez lui et fit ses adieux à sa famille. Il succomba mardi soir. Les médecins ont atténué les souffrances de la dernière heure au moyen d'injections de morphine.

Le défunt n'avait pas été mordu et avait contracté la terrible maladie en soignant un chien alors qu'il avait une écorchure à la main.

---

45 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La Robe brodée d'argent

PAR

M. KARYAN

Elle s'agenouilla un instant devant le minuscule autel qu'elle avait élevé dans un coin de sa chambre à la Sainte Vierge et à sainte Anne, puis entra avec un calme affecté dans l'atelier que le soleil emplissait d'une lumière joyeuse, et où elle allait tant souffrir.

Séverin était d'une pâleur qui l'impressionna... Comme il devait lui en coûter de venir, par pure compassion, demander la main d'une femme qu'il ne pouvait aimer !...

— Hier, quand je suis arrivé, dit-il, il me semblait facile de venir vous dire tout ce qu'il faut que vous sachiez... Me trompé-je en trouvant votre ancienne et amicale attitude changée, et en m'imaginant qu'il y a entre vous et moi je ne sais quel malentendu ?

— Je ne vous comprends pas... Pourquoi y aurait-il quelque chose de changé entre nous ? répliqua-t-elle d'un ton qui sembla élargir la distance bien réelle que sentait Séverin.

Il la regarda avec un étonnement douloureux.

— Quoi qu'il en soit, je dois vous parler, dit-il avec un soupir. Nous avons eu, quel que puisse être l'avenir, des rapports cordiaux, je n'ose dire affectueux, et vous m'avez témoigné assez de confiance pour qu'il me répugne de ne pas y répondre... Il me semble que vous devez d'abord, avant tout, savoir la vérité de ma vie, connaître ce que je dérobe aux autres; en un mot, je crois devoir faire tomber devant vous la légende dont on m'a entouré...

Surprise, troublée, elle ne sut que répondre. La vérité de sa vie ! C'étaient là des mots singuliers : mais elle n'eut pas l'idée que cette vérité ne dût être digne de l'opinion qu'elle s'était faite de lui.

— Je me suis d'abord demandé, reprit-il, si j'avais le droit de dépouiller une morte d'un prestige même emprunté; mais encore une fois, vous avez le *droit* de tout savoir...

— Quel droit pourrais-je avoir à vos confidences ? dit-elle avec agitation. Monsieur de Salles, j'aimerais mieux que vous arrêtiez là un entretien qui peut devenir pénible...

— Il faut que je vous parle, répondit-il d'un ton ferme. Vous savez quel respect j'ai pour vous, et je veux espérer que rien de douloureux ne sortira de cette conversation.

Les yeux gris de Léna devinrent un peu durs, et sa bouche se serra tandis qu'elle se résignait à l'écouter.

— On a cru, reprit Séverin, étouffant un soupir, que ma vie a été brisée par la perte de ma femme... On a répété que je l'avais trop aimée pour l'oublier jamais, et que le souvenir idéal d'une créature parfaite m'empêchait de penser à aucune femme, si charmante fût-elle... Peut-être étais-je capable de porter jusqu'à la fin le deuil d'une créature qui m'eût aimé comme moi je l'avais chérie... Mais si j'ai gardé des années ce veuvage austère après quelques mois de vie conjugale, si j'ai rompu avec le monde, si je suis devenu incapable de goûter les joies d'ici-bas, ce n'est pas parce que je pleurais une femme aimée et aimante...

Il s'arrêta un instant, oppressé...

— ... C'est parce que j'avais été cruellement trompé, et que je ne pouvais plus croire au bonheur...

Il y eut encore un silence, pendant lequel Léna crut entendre les battements de son cœur.

— Quand je la connus, reprit Séverin d'une voix plus basse, elle avait tout ce qui peut charmer : esprit, beauté, douceur, talents, que sais-je !... Tout, hors la fortune, et c'était pour moi un bonheur de plus de lui rendre la situation et les jouissances qu'elle avait connues dans sa première jeunesse. Dire combien je l'aimais, serait impossible. J'étais jeune, ardent; j'avais conscience des dons que j'avais reçus, et je bénissais Dieu de pouvoir les prodiguer à son bonheur. Ce que je lui ai donné, personne ne peut le savoir, elle-même l'a jamais soupçonné; j'étais si riche de tendresse, d'enthousiasme, que je lui prêtais ce qu'elle n'avait pas... Je ne voulais pas m'avouer sa froideur, je la voyais telle que la faisait mon amour... Cela dura trois mois, pendant lesquels la ferveur de mon affection, de mon admiration, ne s'épuisa pas. Puis un mal soudain l'enleva... Je ne puis encore penser à l'agonie que j'endurai... La dernière parole intelligible qu'elle me dit fut : « Pardon ! » Je vis dans ce mot la délicatesse d'une tendresse pareille à la mienne. Ma foi chrétienne m'empêcha seule de devenir fou. Mais lorsqu'il fallut, d'une main frémissante de douleur, toucher à ce qui lui avait appartenu, je trouvai son journal intime...

Il s'arrêta, de nouveau oppressé.

Léna l'écoutait maintenant avec un intérêt poignant, sans penser à elle, sans se demander pourquoi il lui faisait cette étrange confidence.

— J'appris alors d'elle-même, par ce témoignage posthume, reprit-il d'une voix changée, que je n'avais jamais été aimé... Elle avait horreur de la pauvreté, et avait lâchement, vulgairement cédé à l'attrait de ma fortune. Pour m'épouser, elle avait rompu, oui, rompu une promesse, renoncé à un homme qu'elle aimait... Je trouvais dans ces pages la trace de la lutte qu'elle avait livrée entre cet amour et sa cupidité... Oh ! je lui dois cette justice qu'elle a été envers moi une épouse fidèle... Mais elle ne m'a jamais aimé; elle m'a laissé, avec des sourires perfides, prodiguer tout ce que j'avais de meilleur, — sans retour...

Les yeux de Léna n'étaient plus froids ni durs; il pouvait y lire une sincère sympathie.

— Alors, dit-elle avec un soupir, vous aussi, vous avez connu cette souffrance d'avoir vu son cœur méprisé, d'avoir aimé... dans le vide !

— Pis que dans le vide : elle était fausse ! murmura-t-il, essuyant les gouttes de sueur qu'avait amenées à ses tempes l'effort cruel qu'il venait de faire. Et voilà pourquoi je ne puis plus aimer aucune femme. Si, dans la fleur de ma jeunesse, dans l'éclat des facultés brillantes que je peux reconnaître aujourd'hui comme s'il s'agissait d'un autre, je n'ai pas réussi à éveiller la sympathie, l'écho que méritait mon cœur, comment l'aurais-je espéré plus tard, comment ne serai-je pas devenu sceptique ? Si l'amertume n'a pas envahi mon âme, si ma vie n'a pas été stérilisée par cette déception, plus amère qu'on ne peut l'imaginer, je le dois à la foi chrétienne qui m'a gardé du désespoir, du découragement, qui m'a montré la volonté divine, toujours adorable, bien qu'incompréhensible, dans l'épreuve, qui m'a imposé des devoirs, et qui m'a aidé à porter le poids d'une vie solitaire où la joie ne devait plus luire...

Il ne pouvait plus être heureux... Alors, il ne songeait pas à demander la main de Léna ?

Elle se demandait quel était le but de cette étrange confidence; elle n'attendit pas longtemps.

— Ce que j'ai à vous dire maintenant, poursuivit-il avec un peu d'effort, je ne le dirait pas à une autre femme, et le secret que je vous ai confié serait pour toute autre aussi, un bien étrange préambule à la demande que je vais vous adresser... Mais vous avez, comme moi, subi une amère désillusion; comme le mien, votre cœur est libre, et vous m'avez laissé entendre que vous ne pouvez plus croire à ce sentiment qu'on a tant parodié... Je suis très solitaire, un jour peut venir — Dieu veuille qu'il soit éloigné ! — où votre vie, à vous, sera terriblement isolée, où vous serez placée dans l'alternative de vivre seule ou de reprendre, auprès d'un parent offensé, une vie qui vous était à charge avant même que vous connussiez d'autres horizons. En dehors des illusions de la jeunesse, il peut y avoir une affection grave, solide, basée sur la communauté des croyances, des aspirations, sur un même désir du bien... Voulez-vous me faire le très grand honneur de me confier votre existence ?... Je n'ai plus, maintenant que ma jeunesse est passée et que la souffrance m'a rendu austère, indifférent à la plupart des choses de ce monde, je n'ai plus, dis-je, la prétention d'être aimé comme j'avais jadis rêvé de l'être. Je sais que, vous non plus, vous ne me demanderiez pas l'attachement romanesque dont vous avez d'ailleurs connu l'inanité. Mais je sais aussi que je peux avoir foi en votre loyauté, qu'un motif indigne de vous n'entraînerait pas votre décision, que vous êtes trop fière et trop haute pour vous marier pour de l'argent ou pour une situation. Peut-être, cependant, pensez-vous aussi qu'il faut à une femme une protection, un but dans la vie, un devoir enfermé dans des limites précises. Ai-je besoin de vous dire que je ne vous séparerais jamais de votre père ?...

(*A suivre.*)

Sommaire des Revues

LES ANNALES. — Tout ce qu'il y a d'intéressant, de rare et de curieux à dire sur Ludovic Halévy, sur Meilhac, leurs interprètes et leur œuvre délicieuse, vous le trouverez cette semaine dans les *Annales* : souvenirs intimes de Jules Claretie; étude critique de Jules Lemaître; révélations du Bonhomme Chrysale sur le mystère de leur collaboration; pages inédites et pages célèbres d'Halévy, portraits, autographes, etc. Ce numéro exceptionnel se complète par des articles d'actualité d'Yvonne Sarcey, de Gaston Rageot, sur Bernard Shaw, Félix Duquesnel, et le Salon des Poètes, d'Edmond Haraucourt, Judith Gautier, etc.

Partout : 25 centimes. Abonnements : 10 fr. par an; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Cent moutons foudroyés. — A Beaumarchais, près de Paris, un orage d'une violence extraordinaire a éclaté. Cent moutons ont été foudroyés.

SUISSE

Peu scrupuleux cafetier. — On vient d'arrêter, dans un café de Zurich, un jeune homme de 21 ans, pour avoir commis un vol de 450 fr. Lorsqu'on le fouilla, le gredin n'avait plus un rouge liard. En un après-midi le peu consciencieux cafetier chez lequel le voleur était allé faire bombance l'avait soulagé de ses 450 fr. Comme c'est *la deuxième indélicatesse de ce genre dont* cet aubergiste s'est rendu coupable durant la dernière quinzaine, on présume que la justice zuricoise réservera une part de ses rigueurs pour le malfaisant cafetier.

FRIBOURG

L'assemblée des délégués de l'Union des employés des chemins de fer. — Voici les tractanda de la séance que les délégués tiendront demain samedi, à 1 ½ h., et dimanche matin, de 8 à 10 h., à la Grenette.

Nous passons sur les tractanda purement administratifs. Les questions à l'ordre du jour sont :

La revision des traitements dans les C. F. F. Programme d'action pour la faire aboutir.

Traité d'alliance avec la V. P. S. T., la S. Z. P. V. et l'A. U. S. T.

Attitude de l'Union à l'égard des sections locales.

Fondation d'une caisse de secours au décès.

Réorganisation de la V. N. P. (Fédération des voies secondaires.)

(V. P. S. T. désigne la Société du personnel des entreprises de transport; S. Z. P. V., la Société du personnel des trains; A. U. S. T., l'Union ouvrière des entreprises suisses de transport).

Le centenaire du Père Théodose. — A l'occasion du centenaire de la naissance du Père Théodose Florentini, capucin, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Croix, les étudiants suisses de langue allemande de l'Université faisant partie des sections *Alemannia* et *Leonina* organisent, pour demain soir samedi, une réunion commémorative. Elle aura lieu à 8 h., à la salle N° 9 du Lycée.

M. le professeur Dr Decurtins y retracera, dans une conférence, la carrière si bien remplie du grand apôtre de la charité que fut le Père Théodose.

Confirmation. — Hier jeudi, Mgr Deruaz a administré la confirmation dans la grande paroisse de Belfaux. Le nombre des enfants à confirmer était de plus de 400. La cérémonie n'a pris fin qu'à 1 ½ h. de l'après-midi; Sa Grandeur en a vaillamment supporté la fatigue.

Les vignes de l'Hôpital de Fribourg au Vully. — L'administration de l'Hôpital bourgeoisial de Fribourg a décidé de vendre les vignes que l'Hôpital possède au Vully. La vente aura lieu à Praz, lundi 25 mai, aux enchères.

La mise en vente de ces propriétés, qui appartiennent à l'Hôpital depuis des temps très anciens, est motivée par la disproportion croissante entre les frais d'exploitation et le rendement.

Militaire. — Aujourd'hui, vendredi, sont mobilisés à Fribourg l'état-major et la compagnie 4 de l'artillerie de position de la 2me division. Cette troupe fera à Payerne un cours qui durera jusqu'au 6 juin.

La Landwehr à Marseille. — Nous apprenons de Marseille que la colonie suisse tout entière s'apprête à recevoir et à fêter chaleureusement nos musiciens pendant leur séjour dans le port méditerranéen. Une grande soirée sera organisée par la colonie, ayant à sa tête M. le consul Angst, à la *Brasserie* Universelle, sur la Cannebière.

Suivant le conseil du consul, les landwehriens donneront, lundi matin déjà, des aubades aux autorités civiles et militaires de Marseille. M. Angst a bien voulu se mettre à la disposition de la Landwehr pour l'accompagner pendant toute la durée de son séjour.

— On nous demande d'aviser les personnes qui auraient de la correspondance à envoyer aux participants à cette course, que leurs lettres doivent être adressées comme suit : M. X..., musique de Landwehr, Hôtel du *Globe*, rue Colbert, Marseille.

Pour Lyon, l'adresse est la suivante : Hôtel des *Quatre-Nations*, rue Sainte-Catherine.

Les chanteurs vaudois à Bulle. — Les Bullois auront dimanche, 24 mai, la visite des Chanteurs vaudois du 9me arrondissement. Un grand concert sera donné à cette occasion à la Halle de gymnastique, sous la direction générale de M. G. Canivez, maître de musique, avec le concours du Corps de musique et de la Chorale de Bulle et du célèbre ténor Castella.

Le concert, qui est annoncé pour 2 heures et demie, sera précédé d'un cortège. Son programme est des plus attrayants. Les productions individuelles des diverses sociétés alterneront avec les morceaux d'ensemble et les soli de M. Castella. Celui-ci donnera entre autres le *Ranz des vaches*. Le corps de musique de Bulle accompagnera. 250 chanteurs se feront entendre. Il y aura banquet vers midi. Une collation à l'*Hôtel-de-Ville*, suivie d'une réunion familière, clôturera la fête.

On sait que les Vaudois ont spécialement en honneur la culture du chant et, d'autre part, la réputation des sociétés philharmoniques de Bulle n'est plus à faire. C'est donc un vrai régal musical qu'ont en perspective la population bulloise et tous les nombreux amateurs de bonne musique qui voudront profiter des facilités de communications procurées par nos chemins de fer pour se rendre à Bulle dimanche prochain. Le programme de la fête annonce notamment un train spécial pour la Broye, qui partira de Bulle à 8 heures du soir.

Fédération agricole romande. — La 54me assemblée générale des délégués de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande aura lieu lundi, 25 mai, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle de l'Hôtel de la Croix-d'Or, à Châtel-Saint-Denis.

En voici l'ordre du jour :

Vérification des pouvoirs des délégués. — Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — Rapport de la commission de vérification des comptes de 1907-1908. — Nomination de deux vérificateurs des comptes pour 1908-1909. — Propositions des Sociétés pour les subsides à demander à la Confédération pour 1909. — Nomination d'un membre du comité. — Fixation de la prochaine assemblée des délégués. — Communication du comité sur les travaux de la commission nommée pour la fusion des journaux agricoles. — Exposition fédérale d'agriculture. — Propositions individuelles et communications diverses.

Les agriculteurs de la contrée peuvent assister à cette séance, sans cependant prendre part aux délibérations.

Après la séance, visite de la ferme de l'« Etang » et du pâturage de la « Riondonaire ». A 7 h., banquet à l'Hôtel-de-Ville.

La journée de mardi sera consacrée à une course dans la Haute-Gruyère, avec retour par les Avants et Montreux.

Exposition avicole. — Quelques jours encore et la vaillante Société ornithologique de notre ville ouvrira sa 4me exposition avicole à la halle de gymnastique des Grand'Places. Le nombre des inscriptions est très élevé : Les lapins, surtout, seront bien représentés. Mme Paderewska, la propriétaire bien connue du parc avicole de Riond-Bosson, dont les produits ont obtenu les *premières récompenses aux récentes* expositions, vient d'annoncer l'envoi de 17 lots. Elle tient à faire à ses amis, les aviculteurs fribourgeois, l'honneur de leur confier pour quelques jours le fameux groupe *d'Orpington blanc-cristal de 38,000* exposé dernièrement à Lausanne.

Le comité d'organisation travaille avec la plus grande activité. Il vient d'arrêter le choix du jury. Les experts suivants ont été appelés à en faire partie :

Poules : MM. Schiffmacher, Genève; Châtelain, Monruz, (Neuchâtel); Stæhelin, Aarau.

Lapins : MM. Pilet, Genève ; Hermann Frey, Berne.

Pigeons : MM. Schenker, Neuchâtel ; Sommer, à Oberburg (Berne).

Oiseaux : M. le Dr X Cuony, Fribourg.

Matériel : M. Cuénoud-Landolf, Lausanne.

Le comité d'honneur de l'exposition a été constitué comme suit : MM. le conseiller d'Etat A. Weissenbach, chef du département de l'intérieur; le conseiller national Wuilleret, préfet, et E. Weck, syndic de la ville.

Le succès de la tombola est assuré. La plus grande partie des billets sont vendus. Les personnes qui veulent s'en procurer encore feront donc bien de s'adresser, aujourd'hui et demain, samedi, à M. F. Spielmann, secrétaire-caissier de la tombola, Planche supérieure, Fribourg. Le prix du billet et de 0 fr. 50.

Installation hydraulique. — Mercredi a eu lieu à Botterens la reconnaissance officielle de l'installation hydraulique communale, entreprise par M. Ritter, l'ingénieur bien connu, de Neuchâtel.

Le gouvernement y était représenté par M. Ody, conseiller d'Etat ; M. Gremaud, ingénieur cantonal, et M. le Dr Savoy, préfet de la Gruyère.

L'expertise a valu à M. Ritter les plus chaudes félicitations. Les représentants du gouvernement ont exprimé à réitérées fois leur complète satisfaction.

La commune de Botterens s'estime heureuse de posséder l'une des plus belles et des plus puissantes installations hydrauliques du canton ; elle en conservera pour M. l'ingénieur Ritter un reconnaissant souvenir.

Les accidents du foot-ball. — A Estavayer, mardi soir, le jeune Martin Leibzig, âgé de 13 ans, a eu la jambe cassée en jouant au foot-ball.

Cheval emballé. — Ce matin, vendredi, un cheval de laitier, mal attelé, s'est emballé, à la Grand'Fontaine. Le conducteur a pu heureusement sauter à temps de son char. Quant au cheval, il est venu s'abattre contre le parapet de la Route-Neuve, près du café du Funiculaire. On croit cependant pouvoir le sauver.

Un orage sur le lac de Neuchâtel. — Mercredi, dans la soirée, un orage assez violent s'est abattu sur le vignoble neuchâtelois. La grêle a causé quelques dégâts dans la contrée de Cortaillod, Auvernier et Boudry. Sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac, il n'y a eu ni pluie, ni grêle.

Hier, jeudi, un épais brouillard a plané pendant une partie de la matinée sur toute l'étendue du lac.

VIe fête de lutte de l'association des gymnastes lutteurs de la Suisse romande

Deuxième liste des dons

(Suite.)

Union Instrumentale, nat., 15 fr.; Soc. Voyageurs de commerce, sect. Fribourg, nat., 25; MM. A. Vogel, 1; Louis Tschopp, nat., 25; Cercle catholique, 10; MM. Paul Menoud, 10; Henri Geinoz, 2; Gicot, ingén. de la ville, 5; Joye, Hôtel Tête-Noire, 5; Weck, géom., 5; Zbinden, café, 5; Schwab, tapissier, 5; Mmes Savoy, comestibles, 3; MM. Berthold, serrurier, 5; J. Menoud, 5; Thurler, colonel, 5; Alph. Chollet, cafetier, 3; Christinaz, 10; Bestard, comestibles, 5; *Audergon, phot., nat., 15; Michel, construction*, 5; Schmid-Baur, 10; Meyer-Brender, 5; Abel Fracasse, Vevey, 5; H. Buchs, Sainte-Appol., nat., 12; G. Thurler, 2; J. Schmutz, nat., 5; Léon Buclin, 3; Emile Bise, 2.

Club alpin suisse, section Moléson, 10 fr.; MM. M. Berset, 5; Deschenaux, 5; B. Gottrau, 10; Egger-Meyer, nat., 15; A. Oberholz, 5; A. Dreyer, 10; Georges Clément, nat., 19; Léon Chappuis, 3; Ed. Page, 5; Jules Duruz, 1; L. Hertling, 5; Ernest Mayer, 3; Claraz et Cie, nat., 12; Ochsenbein-Buttin, nat., 10; Paul Hæring, 4; Jaquenoud-Vonlanthen, 5; Hogg-Mons, entr., nat., 25; Cercle de Commerce, 20; MM. Jules Ducommun, 3; Ant. Huber, coiffeur, 5; Cuony, docteur, nat., 12; Neuhaus, Croix fédd., 2; Zurkinden, tapissier, nat., 10; Poulin, 3; E. Weck, peintre, 3.

MM. Charles Perrier, 2 fr.; Jos. Clerc, *entrepreneur*, 5; Léon Pittet, 5; Jos. Fessler, 5; Ch. Guidi, nat., 5; Jos. Cosandey, 5; Charles Robert, 5; Repond, liquoriste, 10; Grand et Cie, 20; Soc. gymnastique l'Ancienne, 100; M. A. Habisreitinger, 10; Musique de Landwehr, 20; MM. L. Weck, cons. d'Etat, 20; Arthur Galley, 10; Girard, professeur, 10; Simon Crausaz, 5; Elie Corboud, 5; A. Chiffelle, 5; Comité cantonal de gymnastique, nat, 30; Société des ingénieurs, 20; MM. Treyer, docteur, 5; Repond, colonel, 10.

Total de la 2me liste	Fr. 971 —
Première liste	» 2455 15
Total à ce jour	Fr. 3426 15

SOCIÉTÉS

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 ½ h., au local, répétition générale.

Société des sous-officiers. — Dernier tir militaire, dimanche 24 mai, de 7 à 9 heures, et de 10 heures à midi (au lieu de 1 à 5 h. du soir).

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ½ h., répétition, au local ordinaire.

Calendrier

SAMEDI 23 MAI

SAINT DIDIER, évêque et martyr

Le saint évêque, voyant les Vandales fondre sur sa ville épiscopale, alla à leur rencontre pour arrêter leur marche. Il tomba victime de son dévouement pour ses ouailles, en l'an 411.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 22 mai 1908

BAROMÈTRE

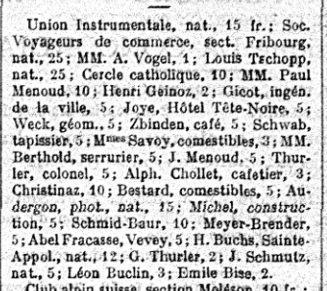

THERMOMÈTRE Cg.

Mai	17	18	19	20	21	22	Mai
8 h. m.	10	12	16	19	17	17	8 h. m.
1 h. s.	16	17	21	24	23	22	1 h. s.
8 h. s.	14	21	22	21	26		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 27°.
Température minim. dans les 24 h. : 12°.
Eeau tombée dans les 2 h. : — mm.
Vent { Direction : S.-O. Force : léger.
Etat du ciel : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 heures du matin, le 21 mai :

Paris	19°	Vienne	18°
Rome	20°	Hambourg	12°
Pétersbourg	9°	Stockholm	10°

Conditions atmosphériques ce matin, vendredi, en Suisse :

Très beau, sauf quelques nuages sur les bords des lacs; couvert à Zermatt, Saint-Moritz (Engadine); föhn à Ragaz.

Température maxima, 21°, à Zurich et Saint-Gall; minima, 8°, à Davos.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 22 mai, midi.

Les nébulosités augmentent. Averses d'orages et baisse de la température.

Nouvelles de la dernière heure

Le P. Pacifique Saggiano

Le nouveau général des Capucins, le P. Pacifique Saggiano, est âgé d'environ 50 ans. Il est renommé comme orateur. Il était en ces derniers temps prédicateur apostolique chargé des sermons d'Avent et de Carême au Vatican, en présence du Pape.

Dépêches

La catastrophe de Contich

Anvers, 22 mai.

Les dernières nouvelles (voir *Ire page*) disent que la catastrophe de Contich a causé trente-huit morts. Il y aurait une centaine de blessés.

Paris, 22 mai.

On mande de Bruxelles au *Journal* que le chiffre de trente-huit morts de la catastrophe de Contich n'est que celui des cadavres transportés à la caserne de Contich.

Anvers, 22 mai.

(*Sp.*) — Dans les voitures écrasées à Contich se trouvaient plus de 100 personnes, parmi lesquelles 12 soldats qui se rendaient au camp, des pèlerins, des ouvriers de campagne qui travaillent la nuit aux bassins d'Anvers. La locomotive du premier train est entrée dans le dernier wagon de 3me classe du second train jusqu'au 4me compartiment. Les voitures des deux trains sont en miettes.

Bruxelles, 22 mai.

(*Sp.*) — Voici une explication de la catastrophe de Contich, d'après un haut fonctionnaire qui s'est rendu sur *les lieux :*

On réparait les appareils de signaux de la gare de Contich, et ce travail devait durer deux ou trois heures. En attendant qu'il fût terminé, un ouvrier était chargé de faire de la main les signaux. L'ouvrier s'est trompé. S'apercevant de son erreur, il s'est enfui. Le machiniste du train d'Anvers n'a pas perdu la tête et a serré les freins.

Catastrophe de chemin de fer en Russie

Saint-Pétersbourg, 22 mai.

Un train de voyageurs a déraillé près de Penza, par suite de la rupture d'un rail. Deux wagons ont culbuté du haut d'un talus. Dix voyageurs ont été tués et trente blessés.

La France au Maroc

Paris, 22 mai.

(*Sp.*) L'amiral Philibert télégraphie que la mission de Rabat lui signale que Moulaï Hafid est entré samedi à Méquinez, escorté de 20 cavaliers seulement. En raison de cette faible escorte, l'effet produit par son entrée a été très défavorable.

Les bandits en Russie

Saint-Pétersbourg, 22 mai.

Une bande armée a attaqué, la nuit dernière, près de Kiew, le vapeur *Alexandre III*, portant 513 voyageurs. Ayant enfermé tout le monde dans les cabines, les bandits s'emparèrent de la caisse et disparurent.

La police russe en Pologne

Varsovie, 22 mai.

Hier matin, jeudi, la police a fait une perquisition dans un appartement et a arrêté un patriote polonais, le prêtre catholique Gralensk, membre de la première et de la seconde Douma.

Une dépêche de Radowice annonce que, dans un village voisin, les gendarmes *ont découvert des explosifs* destinés à entrer dans la fabrication de 80 bombes ; puis 50 revolvers et 1000 cartouches. Un grand nombre de villageois ont été arrêtés.

Noyés dans une mine

Sosnovice (Pologne russe), 22 mai.

Une certaine quantité d'eau de pluie, qui s'était amassée au-dessus des charbonnages de Berbara, s'est précipitée subitement dans la mine et a détruit tout ce qui s'opposait à son cours. Deux cadavres ont été retirés ; six ouvriers ont disparu, et quatre *autres ont été blessés.*

Orage et grêle

Valenciennes (Nord de la France), 22.

Hier soir, jeudi, un violent orage, accompagné de grêle, a éclaté sur Valenciennes. Certains grêlons pesaient 300 grammes. Les récoltes sont hachées. Les dégâts sont très importants. Un homme a été électrocuté à la suite de la chute des fils d'une conduite électrique.

Foudroyés

Bruxelles, 22 mai.

Au cours d'un violent orage qui s'est abattu hier après midi, jeudi, sur la ville et ses environs, un grave accident s'est produit à Schærbek. Trois ouvriers paveurs ont été frappés par la foudre. L'un d'eux a été tué sur le coup. Le deuxième a été relevé avec les mains paralysées, et le troisième a pu s'enfuir.

Mette-près Charleroi (Belgique), 22 mai.

Un enfant de 14 ans a été foudroyé en présence de sa mère, au moment où il menait une vache au pâturage.

Les épreuves d'un ascensionniste

Londres, 22 mai.

Le professeur allemand Dr Hahn, *âgé de 26 ans, escaladait dimanche* après midi, sans guide, le mont Glyder Fawr, dans le pays de Galles. Le brouillard l'enveloppa et il tomba du sommet, avec un bloc de rocher qui lui brisa la jambe droite. Après avoir fait une soixantaine de pas, il passa la nuit, blessé à plusieurs parties du corps, à l'abri d'un rocher. Le lendemain, il put parcourir cinq km., *après s'être fait un pansement à l'aide* de son mouchoir. Cependant, il dut passer une seconde nuit sur la montagne, sans prendre d'autre nourriture que quatre petits morceaux de chocolat. On retrouva le touriste le matin du troisième jour. Il se trouve en ce moment à l'hôpital de Lamberis dans un état d'extrême épuisement.

Dans une prison

Albi (Tarn, France), 22 mai.

Jeudi soir, à la prison, à l'heure du coucher, des détenus qui voulaient s'évader ont tué le gardien et blessé grièvement un garde-chasse.

Russie et Perse

Tabriz, 22 mai.

Le gouverneur de Tabriz a fait parvenir aux chefs des tribus turbulentes un ultimatum du général russe Snarski, demandant le paiement d'une indemnité aux Russes victimes des récentes bagarres. L'ultimatum expire aujourd'hui vendredi, à midi. Si aucune réponse n'est reçue à ce moment le général Snarski annonce qu'il a pleins pouvoirs pour franchir la frontière et obtenir de force satisfaction, même si cette opération nécessitait la destruction de quelques villages et l'exécution immédiate des coupables.

Dans les colonies portugaises

Lisbonne, 22 mai.

Une dépêche officielle confirme que les opérations militaires dans la Guinée portugaise sont terminées, après la pacification de la région et l'établissement de postes militaires. Le corps expéditionnaire rentre à Lisbonne.

Etats-Unis et Japon

Londres, 22 mai.

On télégraphie de Tokio au *Daily Telegraph* que les Etats-Unis ont abandonné la juridiction consulaire en Corée, en considération de la situation du Japon dans ce domaine.

SUISSE

Pas de grève générale à Berne

Berne, 22 mai.

L'assemblée des délégués de l'Union ouvrière de Berne, réunie hier soir à la Maison du peuple, a décidé de renoncer pour le moment à la proclamation de la grève générale, de s'entendre d'abord avec le comité cantonal sur les mesures à prendre et de soutenir matériellement et vigoureusement les menuisiers qui se trouvent en conflit avec les patrons.

Six *syndicats seulement se sont* prononcés en faveur de la grève générale.

Nominations valaisannes

Sion, 22 mai.

Le Grand Conseil a nommé M. Kuntschen président du Conseil d'Etat et M. de Werra, vice-président. Il a nommé M. Marclay président du Tribunal cantonal et M. Loretan, vice-président de ce corps. MM. Roten et Ribordy ont été confirmés comme députés aux Etats.

La route du Simplon

Sion, 22 mai.

La route du Simplon est ouverte depuis hier aux voitures.

Les bandits de Schüpfheim

Zurich, 22 mai.

Emile Ardin, de Potsdam, et la jeune Gertrude Wentzel, de Torgau, condamnés par les tribunaux lucernois à 8 et 3 ans de réclusion, pour le vol commis à la cure de Schüpfheim et résistance armée aux agents, viennent d'être jugés par la cour suprême du canton de Zurich pour un délit semblable. La cour a condamné Ardin à 2 ans de réclusion ; sa compagne, qui n'a que 17 ans, s'en tire avec 3 mois.

Gymnastique

Zurich, 22 mai.

Le comité central de la société fédérale de gymnastique proposera aux sociétaires d'éditer un organe unique et officiel de la société, en lieu et place de la *Turnzeitung* et du *Gymnaste*. Le nouvel organe paraîtrait à partir du 1er janvier 1910.

Drames

Zurich, 22 mai.

Un affreux accident s'est produit jeudi à la Bollerstrasse. Un petit garçon de 18 mois jouait avec des allumettes, lorsque ses vêtements prirent feu. La femme chez laquelle l'enfant était en pension tomba évanouie à la vue de l'accident. Quand elle revint à elle, le petit malheureux avait succombé. Elle a été arrêtée sous l'accusation d'avoir causé la mort du petit par sa négligence.

Hier également, *un garçon de 5 ans* et demi est tombé à la Limmat et s'est noyé.

Le temps

Zurich, 22 mai.

La station météorologique signale que le fœhn souffle dans les vallées de la Suisse centrale et du canton d'Appenzell. La température est celle des mois de juillet et d'août.

Ce matin, de bonne heure, le thermomètre marquait jusqu'à 20 degrés aux stations de 800 à 1000 mètres d'élévation.

La chaleur est encore plus intense au delà des Alpes. Les stations tessinoises signalaient ce matin 22° centigrades.

Sous l'influence de cette température, *la neige fond* rapidement sur les hautes montagnes. On en mesure encore 112 centimètres au Sæntis, soit deux mètres de moins qu'au commencement du mois.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

16 *mai.* — Nicolet, Paul, fils de Georges, comptable, de Tramelan-Dessus (Berne), et de Marie, née Dafflon, Grand'Fontaine, 28.

19 *mai.* — Rumo, Joseph, fils de Narcisse, tailleur de pierres, de Chevrilles, et de Marie, née Fasel, Neuveville.

20 *mai.* — Lauper, Jean-Joseph, fils d'Humbert, manœuvre, de Chevrilles, et de Bertha, née Zurkinden, Criblet, 10.

MARIAGE

21 *mai.* — Zumwald, Ignace, portefaix, de et à Fribourg, né le 17 janvier 1886, avec Page, Marie, de Neyruz, Matran et Lovens, ménagère à Neyruz, née le 10 février 1886.]

D. PLANCHEREL, *gérant.*

Les familles Grangier et Gillet, à Montbovon; les familles Gillet, au Pâquier; les familles Pernet, Grangier-Pernet, Schmidts Pernet, à Montbovon; les familles Gillet Pythoud, Castella, à Albeuve, remercient, sincèrement les Administrations, les Sociétés et les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Achetez vos Soieries
directement chez le fabricant
Guido Kellenberg
BERNE
31, rue de l'Hôpital

Chemins de fer de PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fête de l'Ascension
1908

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 26 mai, seront valables jusqu'au 2 juin inclus, si leur validité normale expire avant cette date.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs, délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Buvons du bon vin

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que, sur les conseils de M. l'abbé *Clacel*, leur directeur, MM. les Propriétaires des beaux vignobles de Saint-Charles (Côtes du Rhône), se sont réunis sous le nom d'**Union catholique.** Ils ne vendent que le vin de leur récolte. Le rouge est livré à partir de 70 fr. la barrique de 220 litres et le blanc à partir de 80 fr. logé franco de port à toute gare de Suisse désignée par l'acheteur. Echantillons gratis.

Ecrire à **M. le directeur de l'Union catholique, à Vergèze,** Gard (France).

Le meilleur Vin tonique et apéritif — Vente annuelle 7 millions de bouteilles

BYRRH

Premières récompenses à toutes les Expositions (82 médailles) Violet Frères, Thuir (France)

Exiger la Bouteille d'origine

Ne partez jamais en voyage et surtout n'allez pas à Marseille sans une bonne jumelle, pour cela adressez-vous à

Edouard YANTZ

Square des Places

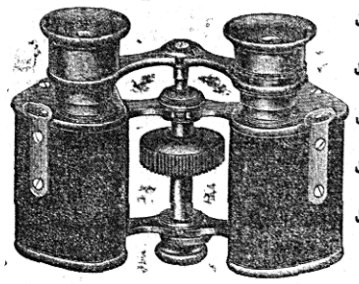

Jumelles à prismes.
Jumelles marines.
Jumelles de voyages.
Jumelles militaires.
Jumelles de campagne depuis 12 fr.

FACILITÉS DE PAYEMENT

Les jeunes gens

habitant le **quartier des Places**, intentionnés de se faire incorporer dans la 1re **compagnie du bataillon des sapeurs-pompiers**, sont priés de se faire inscrire auprès d'**Edouard Fischer**, *fourrier, Avenue de la Gare.*

Terme d'inscription : **Lundi 25 mai**, à midi. 2260

PRODUITS aux SELS NATURELS Extraits des Eaux de

VICHY

VICHY ÉTAT — VICHY ÉTAT

SOURCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS

PASTILLES VICHY-ÉTAT 2 ou 3 après les repas facilitent la digestion.
SEL VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau digestive.
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT pour faire soi-même son Eau alcaline et gazeuse.

Station climat. **OBERIBERG** *près Einsiedeln.*

1120 m. d'altit. **Hôtel et pension de la Poste,** bien recommandé et fort fréquenté. Belle position et excursions variées dans prairies et forêts. Prix de pension avec chambre, de 5 fr. à 6 fr. (4 repas). — Prosp. par **Hubli-Kuhn.** H 2949 Lz 2240

MODES

Mme Léon MACHEREL

33, rue de Lausanne, au 1er étage

FRIBOURG

Exposition des dernières créations de Paris

CHAPEAUX D'ENFANTS. MODES A FAÇON.

Hâtez-vous !

1er lot : 50,000 fr.

Le billet : 1 fr.

Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

Envoi contre remboursement.

Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, **Fribourg.**

MERVEILLE DE SIMPLICITÉ

Grâce à l'invention d'un nouveau **frein automatique** de sûreté

Le Montefoin GENDRE

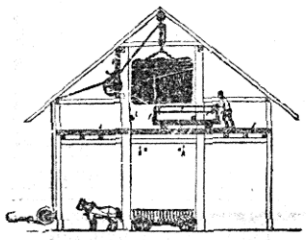

modèle 1908, breveté, est rendu le plus simple, le plus rapide, le plus pratique, le plus facile à installer, le plus solide et le moins coûteux.

Tous les coussinets sont à rouleaux. Monte la charge en une seule fois. Peut s'installer partout et de toutes façons. Fonctionne à bras, à cheval et au moteur.

Fournisseur des Etats de Fribourg et de Vaud.

Références surprenantes. **Demandez le catalogue gratuit.**

Représentant à Paris, à Mulhouse et à Milan.

EN SUISSE : Jules Gendre, à Rue, Olivier, à Troinex, Genève, Marc Reymond, à Croy (Vaud). H 1288 F 1299-534

L'inventeur : V. GENDRE, à FRIBOURG.

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

Appareils et produits portant marque « Couronne »
Sont toujours garantis de qualité très bonne.
Achetez tout d'abord un charmant appareil ;
Et si vous désirez recevoir bon conseil,
Leçon sûre et gratis ; allez de confiance
Où la pratique a fait naître la compétence
Qui de tout insuccès donnera la raison,
Indiquant le remède. Allez à la Maison :

PAUL SAVIGNY & Cie

Fabrique d'articles pour la photographie et la projection

TÉLÉPHONE 15 RUE DE LAUSANNE FRIBOURG TÉLÉPHONE

Appareils garantis, en tous genres, depuis Fr. 2.75.
Fournitures complètes pour amateurs et professionnels.

La Société des Sous-Officiers de Genève

DEMANDE

encore **quelques**

costumes de vieux guides

casques noirs avec panache, pour la fête de son **cinquantenaire** (7 juin).

Prière d'adresser offres à **Louis Leclerc,** *94, rue de Carouge,* **Genève.** 2250

AVIS

Les personnes qui auraient des prétentions à faire valoir contre feu M. Jean Gillet, ancien député, à Montbovon, ou contre sa succession, sont priées de présenter leurs notes d'ici au 10 juin prochain, à l'exécuteur testamentaire, M. Bœriswyl, directeur du Crédit Gruyérien, à Bulle.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **25 mai prochain,** dès 2 h., et *à tout prix,* au domicile de Joseph Berset, à Estavayer-le-Gibloux, une jument fuchs, une charrue Brabant et une garde-robe.

Fribourg, le 22 mai 1908.

A LOUER

à Gruyères, pour la saison, un appartement de *3 à 4 pièces meublées* si on le désire, cuisine, éclairage électrique.

S'adresser à **François Ronveuaz, à Gruyères.** 2258

Mises publiques

Lundi 25 mai, dès 4 h. de l'après-midi, devant le domicile de Damien Perriard, à Pensier, l'office des poursuites du Lac vendra en mises publiques deux vaches, une génisse, deux chèvres, une mécanique à battre, une charrue Brabant, un coupe-racine, deux chars à échelles, une caisse à purin et environ 20 quintaux de foin.

Morat, le 21 mai 1908. 2257

ON DEMANDE une volontaire

pour aider dans les travaux du ménage et dans la couture, ainsi que pour faire des commissions. Place très agréable. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à **Marie Huber,** *robes,* **Vorstadt Sursee** (Lucerne). 2256

Mises publiques

Mercredi 27 mai, dès 11 h. du matin, au bureau de l'office des poursuites du Lac, à Morat, on vendra en mises publiques une motocyclette. 2255

Morat, le 21 mai 1908.

TROUVÉ

lundi, dans la soirée, au jet d'eau, une sacoche de dame.

La réclamer à **Mme Soldati, Lenda.** 2249

Asperges du Valais

Extra, 2 ½ kg., **3 fr. 70** : 5 kg., **7 fr.** : 1a vertes, **2 fr. 50** et **4 fr. 60,** franco. 2053

Emile FELLEY, *hort.,* **Saxon.**

A LOUER

Avenue de Pérolles

Nº 7 : 1 logement, au 3me étage, pour le 25 octobre 1908 ; 3 magasins. Entrée à volonté.

Nº 11 : un magasin

Nº 13 : 2 sous-sol pouvant servir d'ateliers ou d'entrepôts.

Pour visiter, s'adresser à la concierge, Nº 13, et pour traiter, à **Me J. Rœmy,** *notaire,* à **Fribourg.** H 797 F 907

Une dame habituée à l'enseignement

donnerait des leçons

de français, d'anglais et d'allemand. 1627

S'adresser : **58, Grand'Rue.**

ON DEMANDE

à reprendre **un commerce** au centre ou au haut de la ville.

Adresser les offres par écrit, sous chiffres H2050F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.* 1912

Magasin à louer

pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit.

S'adresser par écrit sous chiffres H 3907 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 118

VIme FÊTE DE LUTTE

de l'Association des Gymnastes lutteurs de la Suisse romande

Dimanche 24 mai 1908

Grand'Places **FRIBOURG** *Grand'Places*

AVEC LE BIENVEILLANT CONCOURS DE

La Musique LA CONCORDIA

10 h. matin, commencement des luttes.

1 ½ h. après midi, cortège en ville. **2 h., reprise des exercices.**

4 h., productions par quelques membres du Jury :

1° Démonstration des secrets de la **Lutte japonaise** (Jiu-Jitsu) entre les frères Cherpillod.

2° Match de **boxe anglaise,** entre MM. A. Richème et Fr. Sautier, professeurs.

3° Match de **lutte libre,** entre MM. Cherpillod, champion du monde de lutte libre et Vallotton, champion d'Europe de force.

5 h. Continuation des concours. — 6 h. Distribution des couronnes et des prix.

1res numérotées, 2 fr. : 2mes numérotées, 1 fr. 50 ; 3mes debout, 1 fr.

(Valables pour toute la journée)

Entrée du matin, place debout, 50 centimes.

On peut se procurer des cartes d'entrée à l'avance, ainsi que des **cartes postales tombola,** dans les principaux magasins de tabacs. H 2290 F 2175

Chalet du Cousimbert

Les personnes qui iront à la montagne du Cousimbert, trouveront au Chalet, **dès le 1er juin,** un **débit de vins et liqueurs.** H 2278 F 2241

MAISON

à vendre, pour cause de départ, 3 étages, dont chacun de 4 chambres, cuisine eau et gaz ; beau jardin avec arbres fruitiers, buanderie et bûcher ; à proximité de la gare de Fribourg.

S'adresser : *Avenue de Beauregard, Nº 8.* H 2378 F 2243

JEUNE FILLE

propre, **est demandée** tout de suite, pour 2 enfants.

Clinique Bethléem.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **25 mai prochain,** dès 9 h. du matin, au 1er étage de la maison Nº 43, au Champ des Cibles, et *à tout prix,* une table ronde, fauteuil, tableaux, chiffonnière, secrétaire, canapé, literie et autres.

Fribourg, le 21 mai 1908.

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **27 mai prochain,** dès 2 h., à la Mottaz, à tout prix, 2 gros chars avec caisse. 2246 952

Fribourg, le 22 mai 1908.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **25 mai prochain,** dès 9 h. du matin, et *à tout prix,* une cuve à lessive et une chaudière pour cuire pour les porcs, déposant à l'auberge des Neigles. 2245 951

Fribourg, le 22 mai 1908.

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **25 mai prochain,** dès 1 h. de l'après-midi, au domicile d'Auguste Grandjean, à Neyruz, une grande quantité de marchandises de toutes sortes et une bascule.

Fribourg, le 21 mai 1908.

A vendre, à Broc

une maison d'habitation, avec jardin, magasin d'épicerie, mercerie, d'un excellent rapport. Bonne clientèle assurée. Prix modéré. 2164

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous chiffres H 713 B.

A LOUER

tout de suite, à ménage sans enfants, **joli logement,** 3 chambres et cuisine, avec ou sans jardin. H 1605 F 1585

S'adresser à **M. Emile Fasel, à la Pletscha,** près Bellevue.

A LOUER

à l'année ou pour la saison, une

maison de campagne

meublée, très bien située, à 5 km. de Fribourg, avec beau jardin d'agrément, bosquet, belle vue et bon air. Altitude : 722 mètres.

S'adresser à **M. Henri Weck,** *rue Geiler (Pérolles).* 1653

On demande une

apprentie

ou **ouvrière tailleuse** pour entrer tout de suite. 2213

S'adresser à **Marie Maillard,** *tailleuse,* **Siviriez.**

On demande pour 1er ou 15 juin

2 bonnes vendeuses

pour le comptoir des étoffes et pour la mode. 2239

Maison S. KNOPF, Fribourg.

On demande, dans petite famille

FILLE

honnête, sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. Bon gage. 2220

S'adresser à **Mme B. Bloch,** *Gutenbergstrasse, 6,* **Berne.**

On demande, *pour la Suisse allemande,* dans une bonne famille catholique

UN JEUNE HOMME

de 17 à 20 ans, qui sache travailler à la campagne. Excellente occasion de bien apprendre la langue allemande. Gage : 25 à 35 fr. par mois. 2171

Offres, sous chiffres U 3961 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

Maître de français

connaissant l'allemand **est demandé** par petit institut de jeunes gens de la Suisse française pour l'enseignement exclusif du français. Age : 25 ans, environ. Entrée : 1er juillet.

Adresser offres avec photographie à **l'Institut Belle-Croix, Romont.** 2172

A LOUER

pour la saison d'été, **un bel appartement meublé** composé de six pièces avec eau et lumière électrique. Jardins ombragés. Belle situation, à 3 minutes de la gare d'Enney, près Gruyères.

S'adresser à **Mme Thédy,** à **Enney.** H 2309 F 2187

A louer, près de la gare, pour tout de suite ou pour le 25 juillet, un

beau local

pouvant servir de **magasin, bureau** ou **atelier.**

S'adresser **par écrit,** sous H2061F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1924

LOTS

de **50,000, 15,000, 5000 francs,** etc., des loteries pour l'**église de Planfayon** et le **Casino de Fribourg.**

Envoi des billets à **1 fr.** contre rembours, par le **Bureau de Mme Fleuty,** *rue de Lausanne, 50,* à **Fribourg.** — Sur 10 billets, 1 billet gratuit. 2108-907

Tirage Planfayon fin juin

Domaine à vendre

A vendre, *dans le district de la Sarine,* **un domaine** de la contenance de 25 poses, terrain 1re qualité, situation agréable ; exploitation facile ; eau intarissable.

Adresser les offres sous chiffres H 2224 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2119 908

A LOUER

pour le 25 juillet 1908, **un joli magasin,** convenant spécialement pour un coiffeur ou un marchand de vins. Facilité d'y ajouter cave et arrière-magasin pouvant contenir de grands vases.

S'adresser à **Ad. Bougard,** *rue du Progrès, Villa Florence,* 13, *Beauregard,* **Fribourg.** H 2328 F 2216

On désire placer, dans une bonne maison de commerce

jeune fille

de 16 ans, comme fille de magasin (apprentie).

Adresser les offres à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H 2347 F. 2226

Pour cause de départ

A VENDRE

éventuellement **à louer, à Guin,** une petite villa comprenant 7 chambres, 2 cuisines, 1 salle de bains, 2 caves, 1 buanderie, joli jardin, vue splendide, proximité de la gare et des forêts de sapin. Prix d'occasion.

S'adresser sous H 2346 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2225

Hè ! lè-j-armalyi !

Partidê pâ po la montagne chin avé dans vothra fata dê bredzon :

Ouna Fourdêrâ dê j-êlyudzo

le lévro dê fâché a Tobi

po 3 fr. 50

co j arê po rèkathalâ to le tzôtin.

Ekridê a la **Folye d'Evi dê Bulo.** 2229-944

Sans alcool

Citrol

Le Citrol délayé dans un verre d'eau fraîche donne une limonade rafraîchissante, recommandée par les médecins. Le Citrol se vend dans toutes les épiceries, confiseries, drogueries et pharmacies, au prix de 20 cent. le rouleau de 12 tablettes. 2222

ON DEMANDE

un jeune homme de 17 à 20 ans, sachant bien traire et connaissant les travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gage, 30 à 35 fr. par mois.

Vie de famille assurée.

S'adresser à **Frz. Minikus, Hertenstein,** *près Baden* (Argovie). H 2340 F 2218

Magasin et appartement

A LOUER

S'adresser à **M. Cacciami,** *rue Grimoux, 4.* 2037

EINSIEDELN

Hôtel du Paon

vis-à-vis du couvent

se recommande aux pèlerins.

Bière de Munich et de Pilsen. — Restaurant. Petit dîner à 1 fr. 70. Prix réduits. 2188

AVANCES sur TITRES

La Société générale alsacienne de Banque

Avenue du Théâtre LAUSANNE rue Charles Monnard, 1 & 3

consent des avances sur titres cotés, en compte courant, au taux de

4 % l'an

franco commission et sans exiger la signature de billets. 2136

Grand Hôtel-Pension des Bains

Altitude 575 mètres **CHEYRES** Canton de Fribourg

Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et parc. Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, piano, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur : station de chemin de fer. — Prix de pension : chambre, vin et service compris, **4 fr. 50** et **5 fr.** par jour, suivant chambre. H 2105 F 2091

Charles DE VEVEY, *propriétaire.*

Chambre noire pour photographie. **Prospectus à disposition.**

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Nous émettons au pair des

Obligations 4 ¼ %

à 3 ou 5 ans, avec coupons. H 2172 F 2097

LA DIRECTION.

Punaises, Cafards, Mites, Fourmis et tous insectes

destruction garantie par l'eau foudroyante LA RULINE

Depuis 90 cent. — S'emploie sur tout, sans laisser de traces.

Dépositaires : Bourgknecht & Gottrau.

Agriculteurs ! Achetez les véritables **faux de Ballaigues,** les seules de fabrication suisse, les plus sûres, les meilleures. H 23106 L 2023

En vente chez tous les marchands de fer.

YVERDON-LES-BAINS

Etablissem. sulfureux. Hydrothérapie complète Prospectus. 1987

Agence immobilière fribourgeoise

Edouard FISCHER

Bureau : Avenue de la Gare. — Téléphone.

Achats, Ventes, Gérances, Locations

DE

Maisons, Villas, Domaines, Usines Propriétés, Montagnes, etc.

DISCRÉTION ABSOLUE

1000 m. d'altitude **PENSION DOLDENHORN, FRUTIGEN**

Etablissement récemment construit, style chalet. Situation tranquille et exempte de poussière. Panorama des Alpes splendide. Lumière électrique. Pension depuis 4 fr. 50. Juin et septembre, prix modérés. Prospectus. H 3673 Y 2044

P. Klopfenstein, *propr.*

COMESTIBLES

On trouvera toujours, au magasin de **B. Python,** *Grand'Rue, 66,* de la belle volaille et pigeons de Bresse, de 1re qualité, à des prix très avantageux, prix spéciaux pour hôtels, ainsi que des conserves de toute première marque.

Confitures de Saxon et de Lenzbourg.

Biscuits Pernot, drops. Suc de fruits pour glaces.

Vins fins à emporter : Neuchâtel, Asti mousseux, St-Marceau, Champagne.

Liqueurs : Cognac, Rhum, Malaga, Madère, marc de Bourgogne, marc du pays ; sirops de framboises, capilaire, chartreuses imitation. Huile d'olives, vinaigre de vin.

FOURNITURES POUR GRANDS DINERS

La volaille est expédiée toute préparée sur commande.

Expéditions tous les jours.

TÉLÉPHONE

Se recommande. **B. Python.**

CÉRÉMONIAL

selon le rit romain

par le R. P. LE VAVASSEUR

9me ÉDITION

revue et augmentée par le R. P. HAEGY

2 vol. brochés : 8 fr.

(Ouvrage adopté par un grand nombre d'évêques pour l'usage de leurs diocèses.)

EN VENTE

à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul

FRIBOURG